Monsieur le Président,

Nous saluons l'engagement renouvelé du Sénégal envers l'Agenda 2030. Toutefois, des défis importants subsistent, notamment en matière d'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'énergie, particulièrement dans les zones rurales. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour réduire la pauvreté, créer des emplois décents et améliorer les conditions de vie des populations les plus vulnérables, notamment les personnes en situation de handicap.

Si le Sénégal connaît une croissance macroéconomique soutenue, celle-ci doit se traduire par la création d'emplois décents permettant aux communautés de sortir durablement de la pauvreté. Le soutien aux micros, petites et moyennes entreprises ainsi qu'à l'entrepreneuriat des jeunes demeure essentiel. L'industrialisation doit garantir des résultats équitables, notamment à travers des salaires décents et l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale.

L'égalité des sexes et l'accès aux soins doivent également être renforcés. Il est indispensable de réduire la charge du travail de soins non rémunéré supportée par les femmes grâce à des investissements dans les services publics, l'eau, l'assainissement, l'énergie, le logement et les transports, tout en luttant contre les violences fondées sur le genre.

Les déficits d'accès à l'eau, à l'énergie, à l'hygiène et à la protection sociale, y compris pour les travailleurs de l'économie informelle, freinent la réalisation des ODD. Dans les zones rurales, les équidés de trait jouent un rôle essentiel dans l'accès à l'eau, soulignant l'importance d'une approche One Health.

Enfin, un accès équitable à la justice, ainsi que la transparence, la responsabilité et la préservation de l'espace civique, sont indispensables à un développement durable inclusif.

Je terminerai par deux questions :

1. Quelles mesures pour renverser la tendance et atteindre les ODD et assurer une mobilisation de ressources nécessaires au financement des ODD?

2. Quels mécanismes institutionnels permanents le gouvernement compte-t-il mettre en place pour associer formellement les organisations syndicales au suivi des ODD après la présentation de la RNV 2026 à New York ?

Je vous remercie.